

Solidaires 21

REVUE DE L'ADPEP 21

N° Spécial Association
Janvier 2009

édito

Bonne année à tous les adhérents et tous les personnels de l'ADPEP 21, une association fidèle à ses valeurs et à son passé mais qui n'est plus tout à fait la même en cette année 2009 : pour deux raisons dont l'une est une certitude et l'autre une incertitude.

La certitude, c'est l'entrée dans la gestion pluriannuelle qui n'était jusqu'alors qu'un projet. L'effet le plus visible du CPOM médico-social signé avec la DDASS et l'Inspection Académique est une reconfiguration des activités. Hier nous avions douze établissements et services, rejoints en 2008 par un treizième, le CPMP.

Aujourd'hui l'ADPEP 21 est constituée de sept pôles : les trois pôles médico-sociaux (CAMSP-CMPP, IME-SESSAD, pôle sensoriel et moteur du Clos Chauveau).

Le CPOM instaure - et finance - un autre pôle : la Direction générale. Il affirme en outre la présence d'un pôle adultes dont l'ESAT est la pierre angulaire qui verra ses effectifs doubler avec la création progressive de soixante places « hors les murs » gérées par l'ESAT de Fontaine auxquelles il convient d'ajouter la création d'un SAMSAH destiné au suivi et à l'hébergement des travailleurs les plus fragiles. Bien entendu Challenge-emploi appartient à ce pôle.

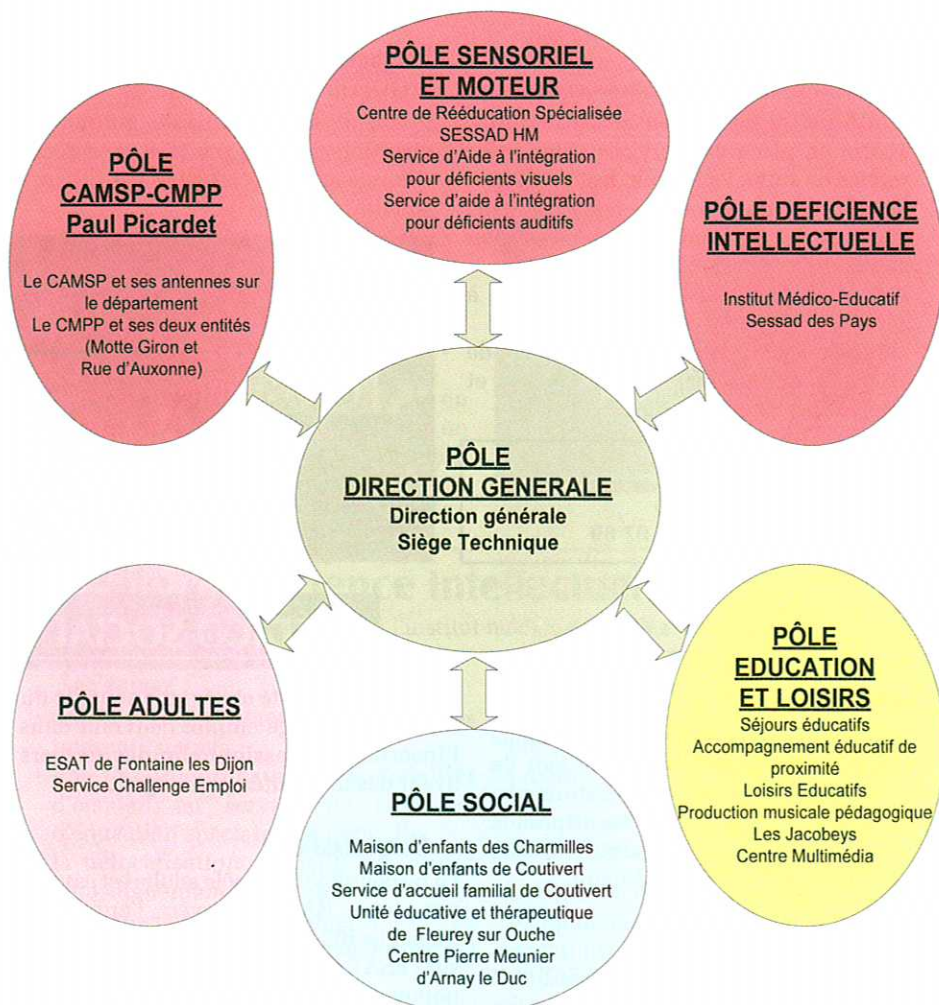
Dans la perspective de la contractualisation avec le Conseil Général un sixième pôle est en préfiguration : le pôle social regroupant les deux MECS de Fleurey et Coutivert, l'UET et le Centre Pierre Meunier d'Arnay. Le septième pôle constitué par le service animation est la seule entité juridique survivante de la configuration précédente, ce qui ne signifie pas qu'il ne soit pas amené lui aussi à évoluer.

Quant à l'incertitude, elle résulte du choix politique du Ministère de l'Education nationale : mettre devant les élèves les enseignants qui n'y sont pas pour compenser les suppressions de poste et, de ce fait, récupérer les postes mis à disposition ou détachés auprès des associations.

Pour des raisons économiques et idéologiques, on compromet ainsi une relation historique. Les ADPEP, qui n'ont de sens que par les valeurs qu'elles défendent, laïcité, solidarité, tolérance, seront-elles encore demain complémentaires de l'école publique ?

Jacques VAUDIAUX
Président de
l'ADPEP 21

Une nouvelle gouvernance pour l'ADPEP21 : de la notion d'Etablissement à celle de Pôle



LEGENDE	
SECTEUR MEDICO-SOCIAL ENFANCE	SECTEUR MEDICO-SOCIAL ADULTES
SECTEUR SOCIAL	SECTEUR ANIMATION

Ce pôle a pour mission première de garantir la mise en place de la stratégie associative.

Les enjeux :

Organiser un centre de ressources techniques au service des établissements et de leurs équipes en concentrant les expertises pour :

- augmenter la qualité des réponses techniques
- harmoniser l'ensemble des pratiques et des documents
- maintenir et améliorer les niveaux de compétences en fonction de l'évolution de l'actualité.

Permettre aux responsables de pôle, d'établissement et de service de concentrer leur action sur le service aux usagers.

Les projets :

- Continuer à concentrer sur ce pôle l'ensemble des services techniques de l'association au bénéfice des équipes d'encadrement des établissements et services.
- Mettre en place une cellule de « missions externes » pouvant, en augmentant nos ressources d'expertises permettre des collaborations et des appuis avec des associations départementales de proximité.
- Obtenir une certification qualité ISO à échéance de 2011 pour ce pôle.

L'organisation :

Une direction générale assurée par Fabrice TOLETTI. Une direction du siège technique assurée par Stéphanie RATINIER.

Des services :

- Secrétariat et accueil
 - Ressources humaines
 - Paie
 - Comptabilité
 - Informatique
 - Evaluation et Qualité
- et une cellule « missions externes » issue de l'ensemble de ces services.

Contacts

Direction générale ADPEP21
28, rue des Écayennes - 21000 Dijon
Standard : 03 80 76 63 00
E-mail : dg@pep21.org

SOCIAL

Le pôle social

Il est constitué de trois maisons d'enfants à caractère social (Fleurey - Coutivert - Arnay-le-Duc), d'un service d'accueil en famille et d'une unité éducative et thérapeutique (Fleurey-sur-Ouche). Cette entité dont le projet est en cours de construction pourra connaître quelques ajustements en fonction des priorités retenues par le schéma départemental.

Les enjeux :

- Adapter les actuels modes de prise en charge en passant d'une logique d'âge pour les usagers à une logique de projet d'accueil.
- Réduire les places d'accueil en internat en augmentant les accueils dits de jour ou avec un maintien dans le milieu familial.
- Redonner de la cohérence en termes de proximité avec les usagers et leur famille
- Adapter les infrastructures aux besoins actuels.

Les projets :

Proposer une nouvelle organisation des MECS par regroupement des structures. Mettre en place des services communs : service de suite, logistique, restauration... Installer les moyens d'enseignement dans le système ordinaire de l'éducation nationale. Proposer une structure d'appui à l'apprentissage de type CFA relais. Reprendre complètement l'organisation de l'hébergement des MECS de Fleurey et Coutivert.

L'organisation :

Elle reste à définir dans sa disposition finale et sera construite autour d'une direction du pôle social et de directeurs adjoints et cadres affectés aux différentes activités. ■



Contacts

UET/CPM - Xavier Allexant : 03 80 90 28 42
MECS Coutivert - Joël Canterranne : 03 80 90 14 66
MECS Les Charmilles : Sylvain Toulouse : 03 80 76 07 89

Le pôle adultes

Cette entité qui comprend aujourd'hui l'ESAT PEP 21 et Challenge emploi va s'enrichir dans les années à venir par la création de 60 places d'ESAT et 20 places de SAMSAH.



Les enjeux :

Compte tenu de l'âge des usagers accueillis en IME sur le département, il s'agit de mettre en place rapidement des structures permettant leur accueil dans des dispositifs de travail adaptés préparatoires à une insertion dans le milieu ordinaire.

Les projets :

Créer sur quatre années 60 places d'ESAT dont 70 % pourraient intervenir dans le cadre des services généraux des collèges, lycées ou écoles et 30 % autour de la création d'un restaurant inter-entreprise articulé avec le service de restauration de structures spécialisées et un restaurant pédagogique d'IME.

MÉDICO-SOCIAL

Conforter l'activité et l'équipe actuelle du service Challenge emploi oeuvrant dans l'insertion professionnelle des usagers ayant des difficultés psychiques.

L'organisation :

La responsabilité du pôle adulte est assurée par Jean RAQUIN avec l'appui de Marianne BENDAHDANE (chef de service) sur l'ESAT et d'un intervenant en cours de nomination sur Challenge emploi. ■

Contact

Jean Raquin : 03 80 55 02 03

Le Secteur Médico-Social est organisé lui-même en trois pôles distincts.

Le pôle « CAMSP CMPP Paul Picardet »



Les enjeux :

Assurer à terme une couverture départementale de l'offre CAMSP (à renforcer) et surtout CMPP (inexistante en dehors du grand Dijon) par redéploiement des deux pôles de ce secteur et par la mise en place des projets prévus au PRIAC.

Les projets :

- Organiser un seul CMPP à partir des deux structures existantes en conservant leurs atouts et richesses respectives.
- Développer très sensiblement ce CMPP pour lui donner une dimension départementale avec dans une première phase la création de deux antennes à Châtillon et Beaune.
- Renforcer l'action du CAMSP actuel par la mise en place des projets "périnatalité" et "pluri handicaps".

L'organisation :

La direction du CAMSP CMPP est assurée par Claude SEGUILLON.

Il est assisté de deux directeurs adjoints.

Muriel TERRAZ assurant la direction administrative et pédagogique pour le site CMPP, rue du Fort de la Motte Giron et Gérard LLORCA dans cette même fonction pour le site CMPP de la rue d'Auxonne.

Contact

CAMSP-CMPP

Claude Séguillon : 03 80 68 03 43

Le pôle « sensoriel et moteur » du Clos Chauveau

Les enjeux :

S'adapter davantage encore à l'évolution des besoins et des demandes des usagers notamment en termes :

- d'inclusion dans le milieu scolaire ordinaire
- d'intervention en proximité de l'usager
- d'offres diversifiées d'accueil et d'hébergement.

Les projets :

- Recomposer fortement l'agrément des différents services pour augmenter les possibilités d'intervention de type SESSAD.
- Réduire et adapter l'hébergement en amplifiant les accueils séquentiels et en installant des possibilités de types « répit-dépannage » pour les usagers et

les familles les plus en difficultés.

- Constituer avec les PEP 89 et 71 une plateforme régionale de prise en charge des élèves déficients visuels.
- Intégrer dans le pôle sensoriel l'actuel centre d'audiophonologie infantile installé au CAMSP Paul Picardet.



L'organisation :

Une direction de pôle assurée par André MOURRA secondé par Christophe DUFOUR.

A terme :

- 95 places pour handicapés moteurs dont 70 en service de soins à domicile
- 65 places pour déficients auditifs dont 40 en service
- 30 places pour déficients visuels et aveugles dont 25 en service

Contact

Clos Chauveau

André Mourra : 03 80 41 08 22

Le Pôle « déficience intellectuelle »

Cette entité rassemble aujourd'hui l'institut médico-éducatif et le SESSAD des Pays.

Les enjeux :

- une importante baisse de la capacité des internats actuels
- une importante hausse des modalités d'accueil en service de soins et d'éducation spécialisée à domicile.
- la délocalisation partielle des unités d'enseignement vers des structures ordinaires des 1^{er} et 2^{ème} degrés.
- la recomposition de l'offre de formation professionnelle
- l'installation d'un service spécialisé dans l'insertion
- la prise en charge des usagers sans solution d'accueil en famille
- la réorganisation globale du patrimoine actuel.

Les projets :

La diminution de l'internat de 146 à 82 internes et la mise en place d'un dispositif progressif de sortie (12 places).

La mise en place d'un service d'accueil familial spécialisé (5 places).

La création de 100 places de SESSAD par redéploiement avec 70 places dédiées aux situations de formation professionnelle et d'insertion dans le monde du travail.

La réorganisation patrimoniale du site actuel.

L'organisation :

A ce jour, la responsabilité du pôle est assurée par Patrick REY, la direction de l'unité I et du SESSAD par Jocelyne TOMASELLI, la direction de l'unité II par Martine LE CONTELLEC.

A échéance 2010, l'organisation prévoit autour du directeur de pôle deux directions adjointes, l'une pour l'IME et l'autre pour le SESSAD. ■

Contact

IME PEP21

Patrick Rey : 03 80 76 63 22

Cet ensemble d'activités lié à l'éducation et aux loisirs se compose de nombreuses structures multiformes allant de l'établissement des Jacobeys à la mise en place d'une action ponctuelle d'animation.

Les enjeux :

Une adaptation permanente à la politique généralisée des appels d'offres sans garantie de pérennité des actions et bien-sûr de leur subventionnement ;

L'engagement associatif dans ce contexte, de proposer une qualité de service prioritairement à une offre de prix.

Une dépendance aux programmes faits et défaits par la législation.

Une difficulté à professionnaliser les acteurs de ce secteur.

Un contexte de régression des départs en classes de découverte et un accès compliqué aux propositions de vacances collectives.

Les projets :

- ✓ Pérenniser et augmenter les actions menées actuellement en maintenant la qualité du service rendu aux usagers.
- ✓ Poursuivre le partenariat avec la Ville de Dijon en étendant l'ensemble des dispositifs.
- ✓ Rénover le centre des Jacobeys et créer une activité médico-sociale type ESAT en collaboration avec la structure.
- ✓ Parvenir à une meilleure maîtrise de nos engagements et de leurs suivis.

L'organisation :

La direction du service est assurée par Vincent BONNAIRE, assisté, en dehors des responsables d'établissements, de trois responsables de service : Juliette MONNIN pour les séjours éducatifs, Lionel COUTANT, pour l'accompagnement éducatif de proximité et Romuald DUPLESSY, pour les loisirs éducatifs. ■



Contacts

Service animation

13, rue Fort de la motte Giron - 21000 Dijon

Vincent Bonnaire : 03 80 76 63 08
Juliette Monnin : 03 80 76 63 07
Romuald Duplessy : 03 80 76 90 98
Lionel Coutant : 03 80 76 90 96

Solidaires 21

Revue de l'Association Départementale des Pupilles
de l'Enseignement Public de Côte-d'Or
28, rue des Écayennes - 21000 DIJON
Site : www.pep21.org

Directeur de publication : Jacques VAUDIAUX.
Responsable de la rédaction : Fabrice TOLETTI.
Réalisation - Impression : ICO Dijon 03 80 50 92 70.
ISSN : en cours.

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
réserve également à tous les personnels de l'ADPEP 21



- Une offre claire et sans surprise.
- Des crédits et des assurances conçus pour les personnels de l'Éducation Nationale.
- Un personnel compétent qui vous conseille dans nos locaux, par courriel ou par téléphone.
- Une éthique mutualiste authentique.

Crédit  Mutuel

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr

**Crédit Mutuel Enseignant
Bourgogne Centre**

8, Rond Point de la Nation
21000 Dijon

Tél. : 03 80 73 57 37

E-Mail : 02579@cmcee.creditmutuel.fr